

connaissance.—2o Le 13 octobre 1883. je revenais à la charge, en détaillant les principaux désordres signalés par le Souverain Pontife, que ce Tiers-Ordre est appelé à combattre, comme au temps du Patriarche séraphique :—la recherche excessive des biens temporels,—l'insubordination envers toute autorité,—le relâchement des mœurs,—le manque général de charité parmi les chrétiens.—3o Le 21 avril 1884, je vous transmettais une Circulaire de monsieur le Grand-Vicaire, directeur diocésain du Tiers-Ordre, dans laquelle il vous faisait part des pouvoirs que venait de lui conférer le Reverendissime Père Général des Franciscains à Rome, il déléguaient chacun de vous pour admettre dans sa paroisse au *Noviciat* ceux et celles que vous en trouveriez dignes, et il vous donnait les instructions nécessaires à cet effet.

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis plus d'une année, avez-vous travaillé à cette œuvre si utile ? avez-vous choisi un certain nombre de chrétiens et de chrétiennes animés d'un véritable esprit de piété, pour en faire des novices et leur inspirer les vertus indiquées dans le *Manuel du Tiers-Ordre* ? Quelques-uns à votre avis sont-ils prêts à être admis à la profession ? En avez-vous informé le directeur diocésain, et lui avez-vous demandé des conseils et une direction ?

Il me semble pourtant qu'avec l'obéissance et le zèle qui vous distinguent, vous devez tous avoir à cœur de répondre aux désirs du Souverain Pontife et à ceux de votre Evêque, et de travailler ainsi à la